Règlement particulier du 4ème Tournoi National de Montenay
Samedi 16 et dimanche 17 janvier 2027

1) Le tournoi N° de dossier 2603711 est ouvert aux joueurs licenciés FFBaD. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD.
2) Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3) Le Juge Arbitre du tournoi est Rémi Deffrasnes, le GEO est Florian Datin. Les décisions du Juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
4) Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, être en possession de sa licence 2026/2027 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Le tournoi est ouvert aux cadets, juniors, seniors et vétérans, classés NC à R4. Les simples se dérouleront le samedi et les doubles et mixtes le dimanche. La combinaison double et mixte est impossible.
5) La date limite d'inscription est fixée au samedi 2 janvier 2027. Les droits d'engagements sont de 14 € pour 1 tableau et de 19€ pour 2 tableaux.
6) Le classement hebdomadaire des joueurs pris en compte pour confectionner les tableaux est celui du 7 janvier 2027. Le tirage au sort et la confection des tableaux sont effectués le 10 janvier 2027
7) Les inscriptions se font directement via badnet ou l'application ebad. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée d'inscription complète.
8) La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de 4 ou 5, avec 2 sortants, ou poule unique de 5 à 7 selon le nombre d'inscrits, suivant le CPPH et en accord avec le JA.
9) Une convocation sera adressée aux joueurs inscrits par mail le mardi 12 janvier 2027 au plus tard. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi à florian.datin@gmail.com.
10) Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
11) Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
12) Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
13) Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let au service, faute en cours d'échange.
14) Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
15) En cas de désaccord, le volant utilisé sera le volant Victor 5, celui vendu à la table de marque le jour du tournoi.
16) Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
17) Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.
18) Les matchs seront auto-arbitrés.
19) Chaque participant inscrit qui déclare forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et fournira les pièces justificatives via le lien https://myffbad.fr/forfaits au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition (le tutoriel complet : https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/actualit%C3%A9s/Guide_Licencie_Deposer_un_justificatif_MyFFBaD.pdf). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
20) Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
21) L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée.
La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
22) Le participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux tournois de badminton du club de Montenay, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur. Si cela n'est pas le cas, le joueur doit le signaler à l'organisateur dès son arrivée.
23) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
24) Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
25) Toutes personnes entrant dans le gymnase devra respecter la réglementation en vigueur le jour de la compétition sous peine de se voir refuser l'accès